



La Souterraine. L'engagement citoyen à l'honneur

LA MONTAGNE

La Souterraine. L'engagement citoyen à l'honneur

La section départementale de l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite (ANMONM 23) a tenu son assemblée générale à la Micro-folie de La Souterraine.

Publié le 15 avril 2025 à 06h00



Les jeunes sapeurs-pompiers d'Ahun-Pontarion-Chénérailles lors de la remise des prix départementaux 2025 de l'engagement citoyen



La Souterraine. L'engagement citoyen à l'honneur

et du civisme. © Droits réservés

Devant une centaine de participants, dont une quarantaine de jeunes sapeurs-pompiers venus recevoir leurs diplômes, l'assemblée générale de l'ANMONM 23 a mis en avant l'engagement citoyen et les actions de mémoire portées par l'association.

Une mobilisation forte pour la jeunesse

Sous la présidence de Thierry Bourguignon (*), l'assemblée a dressé le bilan d'une année riche en initiatives, notamment en direction des jeunes. Le président a souligné « l'investissement des membres de l'association et l'importance des actions éducatives menées auprès des écoles, collèges et lycées, pour transmettre les valeurs de civisme et de mémoire ».

Le trésorier Yves Aufort a ensuite confirmé la bonne santé financière de l'association. De quoi envisager sereinement l'année à venir, marquée par de nouveaux projets et par la participation de l'ANMONM 23 au spectacle musical et historique *Un souffle de liberté*, prévu les 8 et 9 mai à La Souterraine.

Point d'orgue de la matinée, la remise des trophées 2025 a mis en lumière des acteurs engagés du territoire.

Engagement et civisme

La section des jeunes sapeurs-pompiers d'Ahun-Pontarion-Chénérailles a reçu le prix départemental des sections, tandis que l'adjudante-chef Odile Marie a été distinguée pour son rôle d'animatrice. Le jeune sapeur-pompier Raphaël Godby a, quant à lui, reçu le prix du civisme pour un acte de courage (il a pratiqué des gestes de secours sur un de ses amis accidenté), remis par Yann Le Norcy, le directeur de cabinet de la préfète.

L'événement s'est conclu par une cérémonie de recueillement au monument aux Morts, accompagnée par la Société Philharmonique de La Souterraine.

() Et en présence de plusieurs élus et représentants institutionnels, dont le sous-préfet Yann Le Norcy, le sénateur Jean-Jacques Lozach, le député Bartolomé Lenoir et la présidente du conseil départemental Valérie Simonet.*